

ANALYS^{SANTE}

Conseil et formation professionnelle

Moteur de compétences

EXTRAIT DE
NOTRE CATALOGUE
DE FORMATIONS

Formations professionnelles IME - ITEP - SESSAD et leurs dispositifs

2024-2025



Nos catalogues ne sont plus imprimés en masse compte tenu de notre engagement RSE.
Nos programmes sont téléchargeables en ligne ou adressés sur demande.
*RSE - Responsabilité sociale (ou sociale) des entreprises

Qualiopi
processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :
actions de formation

Contact

Tél. : 02 97 80 30 40
contact@analys-sante.fr
www.analys-sante.fr

Sommaire

Projets institutionnels.....	3
Accompagnement & soins.....	6
Outils institutionnels.....	9
Management, qualité, gestion des risques.....	12
Parmis nos formateurs.....	15

Que peut vous apporter ANALYS-SANTÉ ?

- ANALYS-SANTÉ vous aide à réfléchir à vos pratiques, à mettre en oeuvre vos projets institutionnels et à conduire les évolutions nécessaires à la transformation de l'offre. Pour accompagner ces changements, la formation professionnelle constitue un atout et un ressort considérables. Elle permet de renforcer et développer les compétences, de s'ouvrir à d'autres regards et à d'autres perspectives, d'apporter des connaissances, une vision, de réussir.
- ANALYS-SANTÉ vous apporte un cadre et des repères juridiques solides et lisibles. Dans un environnement complexe où les changements sont nombreux et profonds, une lecture du cadre est indispensable à l'élaboration d'une réponse adaptée et pertinente. L'idée est de chercher et de proposer des solutions compatibles avec vos orientations et vos besoins.
- ANALYS-SANTÉ vous propose une approche modulable au gré de vos besoins, tant en termes de contenu que de modalités.

C'est sur cette triple ligne directrice que nous poursuivons notre travail, y compris en développant des outils de formation modulaire associant, pour les professionnels et les établissements qui le souhaitent, une formation présentielle à une formation à distance avec des outils simples et efficaces. La satisfaction de nos clients reste un bon indicateur de la réussite de la transmission des savoirs et des compétences. De fait, cette transmission résulte d'enrichissements mutuels, car nous capitalisons aussi sur notre expérience avec vous, rendant la transmission plus riche encore.

ANALYS-SANTÉ est à vos côtés !

Évoluer en *Dispositif* en IME-SESSAD

Enjeu, cadre, méthode

La formule du *Dispositif*, a vocation à devenir la norme, notamment en IME et SESSAD. Cette extension est prévue à l'article 31 de la loi n° 2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance. Calqué sur le DITEP, le *Dispositif* implique une autre vision de l'accompagnement et du parcours des jeunes. Avec un retour des premières expériences de DITEP et de DAME, cette formation vise à tracer des pistes cohérentes et à réfléchir à une organisation en *Dispositif*, avec ses intérêts, ses écueils. In fine, il s'agit de poursuivre la réflexion sur les évolutions à conduire de manière à élaborer un *Dispositif* pensé et pertinent.

Objectifs

- Comprendre la notion de *Dispositif*
- Réfléchir aux impacts d'une organisation en *Dispositif* en termes de réponses aux besoins des « usagers »
- Accompagner la réflexion sur les évolutions « de l'offre »

Programme

I. Introduction

- Genèse et notion de *Dispositif*
- Notion de *plateforme*
- Impact de la loi du 26 juillet 2019 (loi pour une école de la confiance)

II. Évolution des politiques publiques (rappel)

- Transformation de l'offre médicosociale, territorialisation, parcours
- Développement des plateformes de services : l'exemple des plateformes d'orientation et de coordination

III. Le *Dispositif* : qu'est-ce que c'est ?

- Cadre juridique
- DAME (dispositif d'accompagnement médico-éducatif), DIME, *Dispositif* inclusif ?
- Activités à déployer
- Tarification et facturation
- Notification CDAPH
- Place du CPOM

IV. Avantages à promouvoir, risques à éviter, garanties à apporter

- Avantages : modalités d'accompagnement diversifiées, modulables et évolutives, parcours fluide, inclusion...
- Risques : éparpillement, désorganisation, mise en danger, complexifications inutiles...
- Garanties à apporter : aux jeunes, aux familles, aux professionnels, aux partenaires

Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion

Pré-requis

Néant

V. Quelles activités ou « prestations » en *Dispositif* ?

- Autorisations et critères d'âges
- Activités et services
- Passerelles établissement-service
- Quels partenaires ?

VI. Quelles modifications de l'organisation ? Quels outils ?

- Mobilisation des professionnels
- Parcours des jeunes
- Élaboration des projets personnalisés
- Évaluation des besoins des jeunes
- « Circuit des prestations »
- Place des autres acteurs : jeunes, parents, partenaires...
- Transmission d'informations au sein du *Dispositif* et entre partenaires (conditions du secret partagé)
- Fiche de liaison
- Un coordonnateur de parcours ?
- Impact sur les fiches de poste
- Documentation à prendre en compte

VII. Ateliers

Selon les besoins : schéma d'une organisation en Dispositif, parcours des jeunes, passerelles, articulation entre les services...

VIII. Évaluation-bilan



Intra* : 2 jours



Formateur-consultant



3 190 €*¹



Formation à distance : nous contacter



Formation sur mesure : nous contacter

Modules complémentaires

- Élaborer un nouveau projet d'établissement
- Évaluer les besoins et élaborer un projet personnalisé
- Mettre en place une approche de type SERAFin-PH
- Articuler les différents projets : projet d'établissement, *Dispositif*, CPOM...

Option documentaire

Memento DITEP
(feuilletez en ligne
<https://www.analys-sante.fr/memento-ditep>)

Accompagnement de projet

Nous contacter

* **Intra** : formation dispensée au sein de votre établissement / **Inter** : formation interétablissements dispensée hors de votre établissement
Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPIC de cette formation : contactez-nous.

Délai moyen de mise en œuvre de la formation : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.

Pour toute mesure de compensation du handicap : contactez Julie Bellec au 02 97 80 30 40 contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.

Articuler les différents projets

Projet d'établissement, *Dispositif*, évaluation, CPOM...

Les interactions sont nombreuses entre projet de l'organisme gestionnaire, projet d'établissement, projet de service, *Dispositif*, plateforme, CPOM, évaluations, etc. Ces interactions et projets nécessitent une articulation. Il s'agit à la fois de préparer sereinement l'avenir, les équipes, d'assurer des activités de qualité, d'être en mesure de justifier l'optimisation des ressources au service des « usagers ». Pour poursuivre plusieurs objectifs que l'on souhaite articuler (CPOM, projet d'établissement, plan qualité...), il convient d'effectuer des choix hiérarchisés en fonction d'impératifs externes, internes et de préférences. La multiplication des actions à mener génère des problématiques de management de projets, d'équipes et de communication. Etant entendu qu'une action vise à atteindre un objectif mais qu'elle peut aussi nous éloigner d'un autre objectif. Parmi un ensemble d'actions possibles, il conviendra d'établir une stratégie permettant d'élaborer un plan d'actions optimisé. De facto, il est indispensable de disposer a minima d'une vision à 5 années, ce dans un contexte où les partenariats et les parcours tendent à se développer et de nouvelles nomenclatures tendent à émerger (SERAFin-PH).

Cette formation invite à une réflexion, propose de tracer le chemin avant de l'emprunter. Il s'agit de bénéficier d'apport avec des outils d'aide à la décision permettant aux décideurs de relever les défis auxquels sont confrontés les ESMS.

Objectifs

- Réfléchir à l'impact managérial de la poursuite de projets connexes
- Être en mesure de préparer l'intégration de plusieurs projets et actions connexes
- Enrichir la réflexion sur les pratiques professionnelles

Professionnels concernés

Tout professionnel en poste de direction ou avec des fonctions d'organisation

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion

Pré-requis

Néant

Programme

I. Introduction

- Missions et populations
- Organisation et projets actuels
- Projets à développer
- Commande publique et CPOM
- Projet de l'organisme gestionnaire (ex : projet associatif)
- Planification des évaluations
- Nomenclature à intégrer

II. Outils et méthodes

- Objectifs, actions, contraintes, indicateurs
- Solution par objectif ou par critère
- Optimisations mono-objectif / pluriobjectifs
- Dominances, optimalités de Pareto / Lorentz
- Métaheuristique
- L'optimisation par intégration d'indicateurs : de qualité, de préférence
- SWOT
- Plan d'actions unifié

III. Etapes

- Stratégie et objectifs
- Etat des lieux
- Planification
- Communication
- Acteurs : autorités, gouvernance, dirigeance, cadre, équipes, « usagers », partenaires
- Activités et partenariats
- Système d'information
- Organisation cible
- Actions à mener
- Suivi et évaluation des actions

IV. Évaluation-bilan



Intra* : 1 jour



Formateur-consultant



1 690 €*¹



Formation à distance : nous contacter



Formation sur mesure : nous contacter

Cette formation se décline différemment pour la direction, les cadres, les équipes

Modules complémentaires

- Impact de l'évolution des politiques publiques : parcours, inclusion, plateformes, équipes mobiles, SERAFin-PH
- Évoluer en *Dispositif* : enjeux, cadre, méthode

* **Intra** : formation dispensée au sein de votre établissement / **Inter** : formation interétablissements dispensée hors de votre établissement

Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPIC de cette formation : contactez-nous.

Délai moyen de mise en œuvre de la formation : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.

Pour toute mesure de compensation du handicap : contactez Julie Bellec au 02 97 80 30 40 contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.

Quels parcours et projets personnalisés pour les jeunes ?

Le projet personnalisé (PIA, PPA, PP...) est-il centré sur les besoins des jeunes ou sur les activités de l'établissement ? Comment faire des projets personnalisés avec une organisation collective ?

Réfléchir aux modalités d'élaboration, de suivi et d'évaluation des projets personnalisés, c'est aller au-delà de l'élaboration d'un document type « projet personnalisé ». Il s'agit d'améliorer la qualité de l'accompagnement et la continuité du parcours. In fine, ce travail a vocation à valoriser la place de chacun, de l'« usager » à la famille, des professionnels aux partenaires.

Objectifs

- Interroger la pertinence et la qualité de l'organisation des projets personnalisés
- Être en mesure de mieux préciser qui fait quoi
- Identifier des outils pertinents

Pré-requis

Néant

Programme

I. Contexte

- Enjeux
- Politiques publiques
- Place de SERAFin-PH
- Notions : projet personnalisé, parcours, coordinateur/coordonnateur de projet, de parcours, référent...

II. Organisation générale des projets personnalisés

- Statut de l'établissement : le cadre
- Projet d'établissement : la vision de l'accompagnement
- Qui fait quoi ?
- Place des « usagers »
- Place des partenaires
- Informatique et papier

III. Coordination de projet et de parcours selon l'ANESM-HAS

- Acteurs du projet et du parcours
- Modalités d'élaboration, de suivi, de coordination

IV. Cadre juridique et éthique des échanges d'informations

- Modalités d'échanges d'informations
- Conditions du secret *partagé*

Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé : directeur, chef de service, éducateur spécialisé, moniteur éducateur, assistant de service social, coordinateur de projet, coordinateur de parcours, référent, etc. (*groupe à constituer avec ANALYS-SANTÉ*)

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion

V. Qui fait quoi dans l'équipe ?

- Sens des projets personnalisés
- Place de l'autodétermination
- Place du collectif
- Attentes et aspirations de l'« usager », des familles, des partenaires...
- Diagnostic de situation
- Identification des besoins
- Définition d'actions prioritaires
- Planification des interventions
- Contenu, composantes du projet
- Forme du projet
- Coordination du projet
- Évaluation, résultats
- Projets personnalisés et référentiel national d'évaluation des ESMS

VI. Atelier(s) outil(s)

Selon les besoins des participants, exemple :

- *Projet personnalisé type*
- *Grille d'évaluation des besoins*
- *Fiche de poste ou de fonction*
- *Écrits professionnels*
- *Réunions de synthèse*
- *Parcours d'accompagnement*
- ...

VII. Évaluation - Bilan



Intra* : 2 jours
(+1 sur option)



Formateur-consultant



3 190 €*¹



Formation à distance :
nous contacter



Formation sur mesure :
nous contacter

* **Intra** : formation dispensée au sein de votre établissement / **Inter** : formation interétablissements dispensée hors de votre établissement
Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPIC de cette formation : contactez-nous.

Délai moyen de mise en oeuvre de la formation : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en oeuvre plus rapide, nous contacter.

Pour toute mesure de compensation du handicap : contactez Julie Bellec au 02 97 80 30 40 contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.

Outils et méthodes d'observation des jeunes

Intégrer une démarche d'observation dans sa pratique professionnelle fait partie du travail. La pratique d'observation a une fonction fédératrice lorsqu'elle est menée dans de bonnes conditions et participe à la création d'une dynamique de réflexion pour un meilleur accompagnement des jeunes.

Cette formation destinée aux professionnels d'IME, d'IEM, d'ITEP, de SESSAD et de leurs Dispositifs a pour objectifs de permettre à chacun de saisir les enjeux du travail d'observation, d'en définir le cadre et d'acquérir les outils et les méthodes adaptés. Cette formation a également pour ambition de proposer des pistes de réflexion en prenant appui sur des exemples concrets de situations vécues au sein de la structure.

Objectifs

- Dégager l'intérêt et les enjeux de l'observation dans la pratique d'accompagnement
- S'approprier concepts, outils et méthodes d'observation
- Structurer une démarche d'observation pour un accompagnement de qualité

Programme

I. Introduction

- Place des recommandations ANESM/HAS
- Quel outil d'évaluation des besoins au sein de l'établissement : SERAFin-PH ?
- Variabilité selon les catégories de jeunes
- Améliorer la qualité de vie

II. L'observation : définition, buts et enjeux

- Comprendre l'importance de l'observation dans sa pratique d'accompagnement
- Différencier l'observation spontanée de l'observation ciblée
- Mettre en place une démarche d'observation et en définir les limites

III. L'observation dans sa pratique professionnelle

- Distinguer observation et interprétation, objectivité et subjectivité
- Observer et rester à l'écoute du jeune
- Préserver la qualité du lien avec le jeune dans le cadre d'un travail d'observation
- Intégrer l'observation dans le projet et l'accompagnement personnalisé
- Prévenir et traiter la violence des jeunes à partir d'observations ciblées
- Développer un sentiment de sécurité au sein de la structure
- Comment emmener un jeune vers un processus de résilience ?

Professionnels concernés

L'équipe pluridisciplinaire (*groupe à constituer en lien avec ANALYS-SANTÉ*)

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion

Pré-requis

Néant

IV. Le partage des observations recueillies

- Définir en équipe son angle d'observation en fonction de son rôle et de ses attributions
- Recueillir et synthétiser les informations
- Définir en groupe l'objectif et la finalité de l'observation
- Créer une dynamique de réflexion individuelle et collective
- Clarifier les enjeux de l'observation et sa traçabilité dans les règles de confidentialité
- Connaître les besoins et les attentes des différents acteurs
- Transmettre les informations recueillies aux parents et aux partenaires de manière structurée
- Réajuster ses pratiques professionnelles à partir des observations partagées

V. La construction d'outils d'observation

- Préparer un entretien ciblé (outils, méthodes)
- Construire collectivement un outil d'observation adapté (grille d'observation, évaluation)

VI. Évaluation - bilan



Intra* : 2 jours



Formateur-consultant



3 190 €*¹



Formation à distance : nous contacter



Formation sur mesure : nous contacter

* **Intra** : formation dispensée au sein de votre établissement / **Inter** : formation interétablissements dispensée hors de votre établissement

Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPDC de cette formation : contactez-nous.

Délai moyen de mise en oeuvre de la formation : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en oeuvre plus rapide, nous contacter.

Pour toute mesure de compensation du handicap : contactez Julie Bellec au 02 97 80 30 40 contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.

Porter la bientraitance, prévenir et lutter contre la maltraitance des jeunes

Bientraitance et prévention de la maltraitance ont vocation à s'articuler, se compléter.

Depuis la loi n° 2022-140 du 7 février 2022 relative à la protection des enfants, la maltraitance est légalement définie.

La loi implique désormais de nouvelles obligations et de nouveaux outils pour les établissements, la direction et les professionnels.

Cette formation s'organise avec apports et discussion ainsi que travaux en atelier(s).

Objectifs

- Disposer de repères
- Réfléchir au positionnement institutionnel
- Enrichir les pratiques professionnelles

Pré-requis

Néant

Programme

I. Introduction

- Liens entre bientraitance et maltraitance
- Recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM-HAS

II. La maltraitance

- Définition juridique
- Avis du CNCDDH du 22 mai 2018
- Repérage des formes de maltraitements
- Facteurs de risques
- Violence : identifier, observer, analyser, prévoir
- Qualification juridique des actes de maltraitance
- Non-assistance à personne en péril
- Propos confidentiel et secret
- Non-dénonciation de crimes et sévices
- Rôle des autorités publiques
- Place des familles et des partenaires

III. La bientraitance

- Définition
- Conditions de la bientraitance
- Qualité du lien et respect de la singularité
- Enrichissements par les contributions internes et externes pertinentes
- Outils

IV. Quelle approche institutionnelle ?

- Positionnement institutionnel
- Politique de prévention de la maltraitance
- Politique de lutte contre la maltraitance
- Gestion du personnel
- Formation
- Contrôle

Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé

(groupe à constituer en lien avec ANALYS-SANTÉ)

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion

- Autorité extérieure indépendante : prérogatives, mécanisme pour y faire appel
- Soutien aux professionnels
- Promotion de l'expression et de l'échange des perspectives
- Identification des situations, prise en compte, accompagnement, suites à donner, suivi
- Analyse et répercussions dans l'établissement

V. Situations pratiques

- Travail sur des situations en lien avec la violence, la maltraitance, la bientraitance
- Suspicion de maltraitance
- Confidences
- Constats
- Maltraitance en creux
- Pratiques professionnelles bientraitantes
- Déclarations, signalement et informations préoccupantes

VI. La gestion des évènements indésirables

- Notion
- Lien entre maltraitance, bientraitance, évènement indésirable
- Type d'évènements
- Démarche qualité
- Procédure et protocoles
- Fiches d'évènement indésirables (FEI)
- Recueil d'informations, élaboration des FEI, analyse, suite à donner

VII. Évaluation-bilan



Intra* : 2 jours



Formateur-consultant



3 190 €*¹



Formation à distance : nous contacter



Formation sur mesure : nous contacter

Modules complémentaires

- Manager les équipes dans un contexte de *transformation de l'offre*
- Sexualité et vie affective : cadre juridique et éthique
- Élaborer une charte vie affective et sexuelle

* Intra : formation dispensée au sein de votre établissement / Inter : formation interétablissements dispensée hors de votre établissement

Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPD de cette formation : contactez-nous.

Délai moyen de mise en oeuvre de la formation : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en oeuvre plus rapide, nous contacter.

Pour toute mesure de compensation du handicap : contactez Julie Bellec au 02 97 80 30 40 contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.

Secret partagé

Cadre juridique des échanges d'informations

Le travail auprès des « usagers » implique des échanges d'informations, à la fois oralement et par écrit. Ces échanges sont déterminants pour l'élaboration d'un projet adapté et pour un suivi de qualité. Mais un projet pluridisciplinaire doit respecter les droits des « usagers », notamment le droit au secret et la protection des données qui ne sont pas sans conséquences en termes de responsabilités juridiques et de pratiques professionnelles et institutionnelles.

Car deux types de questions se posent :

- quelles informations peut-on échanger et avec qui ?
- comment informer et recueillir le consentement des « usagers » aux échanges d'informations ?

Cette formation propose des apports juridiques pratiques. Elle vise à préciser le cadre juridique des échanges d'informations, à proposer des repères et à rechercher des solutions pratiques conformes au droit, à l'éthique et aux besoins de l'accompagnement ou de la prise en charge. À noter que les solutions seront différentes selon la catégorie d'établissement concernée et selon les orientations de l'établissement.

Objectifs

- Identifier le cadre du secret
- Identifier les outils garantissant le secret de certaines informations et le partage d'autres informations
- Assurer un suivi pluridisciplinaire de qualité et respecter les droits des « usagers »

Programme

I. Cadre du secret et des échanges d'informations

- Droits des « usagers » (rappel)
- Notion de secret
- Cadre juridique du secret
- RGPD et loi du 20 juin 2018
- Les différents secrets : médical, social...
- Impact du statut de l'établissement ou du service
- Obligations professionnelles
- Papier et informatique
- Professionnels tenus au secret
- Conditions du secret *partagé*
- Échanges en équipe et partenariats

II. Impacts

- Responsabilités juridiques
- Impact de l'autorité parentale ou d'une mesure de protection civile (selon catégorie d'ESMS)
- Écrits professionnels, notes personnelles

Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion

Pré-requis

Néant

- Comptes rendus médicaux et paramédicaux
- Écrits communicables ou non
- Réunions de synthèse
- Règles de l'établissement ou du service
- Outils institutionnels obligatoires/souhaitables
- Projet personnalisé
- Informations sociales, éducatives, pédagogiques, administratives
- Marges de manœuvres
- Parts respectives de l'oralité et de l'écrit
- L'accès au dossier de l'« usager » ou à certaines pièces
- Information et recueil du consentement de l'« usager »

III. Ateliers

Selon les besoins

IV. Évaluation - bilan



Intra* : 2 jours



Formateur-consultant



3 190 €*¹



Formation à distance : nous contacter



Formation sur mesure : nous contacter

Modules complémentaires

- RGPD et protection des données
- Dossier de l'« usager »
- Écrits professionnels

* **Intra** : formation dispensée au sein de votre établissement / **Inter** : formation interétablissements dispensée hors de votre établissement
Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPC de cette formation : contactez-nous.

Délai moyen de mise en œuvre de la formation : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.

Pour toute mesure de compensation du handicap : contactez Julie Bellec au 02 97 80 30 40 contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.

Harmoniser et/ou unifier les outils institutionnels en *Dispositif*

Pour être cohérent, un fonctionnement en *Dispositif* implique une réflexion et un travail sur les outils communs.

Ainsi, au sein du *Dispositif*, un seul et même outil devrait naître en lieu et place de deux outils précédemment (ex : livret d'accueil, process d'admission...).

Ce travail participe directement à la réflexion institutionnelle.

Cette formation a vocation à définir le cadre et les orientations concernant les outils communs, leur articulation entre eux et au sein des équipes.

Cette formation fait intervenir un formateur spécialisé dans le champ de l'action médico-sociale, travaillant sur les organisations en *Dispositif* et rôlé à l'élaboration des outils de la loi n° 2002-2.

Cette formation peut être complétée d'ateliers thématiques au gré des besoins.

Objectifs

- Être en mesure de définir une ligne directrice
- Être en mesure de mettre en cohérence les outils de la loi 2002-2 au sein du *Dispositif*

Pré-requis

Néant

Programme

I. Introduction

- L'esprit du *Dispositif*
- Les spécificités du *Dispositif*
- Rappel du cadre juridique

II. Quels outils harmoniser ou unifier ?

- Le projet d'établissement/de service
- Le PIA/PPA...
- Le règlement de fonctionnement
- Le mode de participation des « usagers » : CVS et autre mode de participation (questionnaire...)
- Du contrat de séjour au DIPeC
- Le livret d'accueil
- Le document unique de délégation
- Processus d'admission/préadmission
- Processus d'accueil
- Recueil des besoins
- Évaluation des besoins
- Objectifs et prestations ou activités
- Parcours du jeune
- Réunions de synthèse
- Fiches de poste
- Démarche évaluative
- ...

Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé +/- groupe de travail
(groupe à constituer avec ANALYS-SANTÉ)

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion

III. Orientations

- Quels outils harmoniser ?
- Quels outils unifier ?
- Quelle mise en cohérence ?
- Quel contenu ?
- Quelle forme ?
- Quels projets personnalisés ?

IV. Ateliers outils

Selon les besoins des participants : audit des outils, schéma général, organisation du parcours du jeune au sein de l'établissement...

V. Évaluation - bilan



Intra* : 2 jours



Formateur-consultant



3 190 €*¹



Formation à distance :
nous contacter



Formation sur mesure :
nous contacter

Modules complémentaires

- Évaluer en *Dispositif* : enjeux, cadre, méthode
- Projet d'établissement
- Projet personnalisé (PIA/PPA...)

* Intra : formation dispensée au sein de votre établissement / Inter : formation interétablissements dispensée hors de votre établissement

Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPC de cette formation : contactez-nous.

Délai moyen de mise en œuvre de la formation : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.

Pour toute mesure de compensation du handicap : contactez Julie Bellec au 02 97 80 30 40 contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.

Programme complet sur
www.analys-sante.fr

Améliorer les écrits professionnels

Élaboration, rédaction, finalisation

Cette formation-action propose un travail sur les écrits professionnels. Elle permet une réflexion sur la conception des écrits et la formalisation des éléments professionnels clés favorisant une transmission d'informations utiles et un accompagnement de qualité. Elle prend en compte la nature des écrits et des supports (compte rendu, cahier de transmission, courriel...), en fonction des documents existant dans l'établissement. Elle est habituellement orientée sur la conception et la mise en œuvre du projet personnalisé.

Objectifs

- Faciliter la transmission d'informations utiles et pertinentes
- Renforcer la qualité du suivi
- Enrichir la réflexion sur les pratiques professionnelles

Programme

- I. Le cadre juridique de l'écrit et ses fonctions
- II. La conception, structuration et organisation des écrits
- III. Les écrits du projet personnalisé

Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion

IV. Ateliers

Selon les besoins

V. Évaluation - bilan



Intra* : 2 jours



Formateur-consultant



3 190 €*¹



Formation sur mesure : nous contacter

Programme complet sur
www.analys-sante.fr

Dossier du jeune et DUI

Écrits professionnels, contenu et droit d'accès

Cette formation décrit et précise le cadre juridique et méthodologique du dossier des jeunes et des écrits professionnels. Elle propose une approche centrée sur la finalité des dossiers, informatiques et papiers, sur leur organisation et leur tenue. Objet d'enjeux, le dossier se situe au carrefour de nombreux domaines : qualité de l'accompagnement, interdisciplinarité, évaluation, respect des droits, pertinence de l'information, etc.

Objectifs

- Mettre à jour ses connaissances sur le cadre légal et réglementaire des dossiers
- Engager ou poursuivre un travail d'évolution de l'organisation des écrits professionnels
- Enrichir la réflexion sur les pratiques professionnelles

Programme

- I. Dossier unique ou DUI ?
- II. Cadre juridique et qualitatif
- III. Secret et confidentialité

Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé (*groupe à constituer avec ANALYS-SANTÉ*)

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion

IV. Contenu, organisation et droit d'accès

V. Ateliers de travail



Intra* : 2 jours



Formateur-consultant



3 190 €*¹



Formation sur mesure : nous contacter

* Intra : formation dispensée au sein de votre établissement / Inter : formation interétablissements dispensée hors de votre établissement

Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPIC de cette formation : contactez-nous.

Délai moyen de mise en œuvre de la formation : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.

Pour toute mesure de compensation du handicap : contactez Julie Bellec au 02 97 80 30 40 contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.

Actualiser les outils de la loi n° 2002-2

La mise à jour des outils de la loi de 2002 s'impose au minimum tous les 5 ans. Par ailleurs, le législateur a complété le dispositif de 2002. Quels sont les enjeux ?

des outils à jour et conformes aux obligations légales et réglementaires ;
des outils utiles et pratiques.

Cette formation propose un cadre facilitant une mise en œuvre pertinente des outils obligatoires de la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale. Elle fait intervenir un formateur spécialisé dans le champ de l'action médico-sociale et rôdés à l'élaboration de ces outils.

Un travail sur les outils contribue fortement à la réflexion institutionnelle et à la mise en application de la loi et de ses évolutions dans le respect des objectifs et de l'éthique des établissements. Elle permet de disposer d'un regard transversal sur l'ensemble des outils obligatoires, de les articuler, de bien les comprendre et de faciliter une mise en œuvre performante pour des soins de qualité.

Objectifs

- Être en mesure de mettre à jour les outils obligatoires
- Être en mesure de renforcer la cohérence des outils
- Enrichir la réflexion sur les pratiques professionnelles

Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé +/- groupe de travail
(groupe à constituer avec ANALYS-SANTÉ)

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion

Pré-requis

Néant

Programme

I. Synthèse du cadre juridique des outils obligatoires

- Le projet d'établissement
- Le document unique de délégation
- Le projet personnalisé
- Le règlement de fonctionnement
- La participation des « usagers »
- Le contrat de séjour
- Le DIPeC
- Le livret d'accueil
- La personne de confiance

II. Les outils susceptibles d'être impactés

- Procédure d'admission
- Coordination des projets personnalisés
- Dossier « usager »/patient et ses différents volets
- Gestion des données et la politique de confidentialité (RGPD)
- Fiches de postes

III. Ateliers outils

Selon les besoins des participants

IV. Évaluation - bilan



Intra* : 2 jours



Formateur-consultant



3 190 €*¹



Formation à distance : nous contacter



Formation sur mesure : nous contacter

Accompagnement

Nous contacter ou contacter notre Cabinet d'avocats : www.ThierryCasagrandeAvocats.fr

* Intra : formation dispensée au sein de votre établissement / Inter : formation interétablissements dispensée hors de votre établissement
Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODP de cette formation : contactez-nous.

Délai moyen de mise en œuvre de la formation : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.

Pour toute mesure de compensation du handicap : contactez Julie Bellec au 02 97 80 30 40 contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.

Comment préparer la nouvelle évaluation en ESMS ?

La HAS a élaboré un référentiel national d'évaluation des ESMS. Le référentiel est désormais commun à tous les ESMS. Il est organisé en 3 chapitres, avec 9 thématiques, 139 critères *standards* (attendus) et 18 critères *impératifs* (dont le non-respect nécessite la mise en place d'actions spécifiques et immédiates). Il reprend globalement les champs connus de l'évaluation interne et de l'évaluation externe. Même si de nouveaux éléments apparaissent formellement ou se renforcent : approche inclusive, questions éthique, QVT, etc.

Mais la méthode évolue profondément. Les évaluations sont désormais plus formellement orientées en démarche qualité. Le nouveau format d'évaluation fait disparaître les évaluations internes (tous les 5 ans) et externes (tous les 7 ans). La démarche repose désormais sur des auto-évaluations et un rapport d'évaluation établi par un organisme habilité tous les 5 ans, rapport qui sera rendu public.

Apports attendus

- Comprendre et préparer la démarche sont indispensables pour sa réussite.
- Selon les besoins, il s'agit d'assurer une mise à jour des connaissances, d'apporter des repères à l'ensemble de l'équipe, de préparer la direction, d'aider un COPIIL ou un groupe de travail. Il peut s'agir de préparer la nouvelle évaluation, de réfléchir aux modalités d'intégration au sein de l'établissement ou de l'organisme gestionnaire (cadre, étapes, leviers...).

Objectifs

- Mettre à jour ses connaissances
- Être en mesure de préparer la nouvelle évaluation
- Enrichir la réflexion sur les pratiques professionnelles

Pré-requis

Néant

Programme

I. Le cadre de l'évaluation

- Définitions
- Cadre juridique
- Obligations
- Référentiel d'évaluation HAS 2022
- Manuel d'évaluation HAS 2022

II. La démarche d'évaluation

- Périodicité
- Champs évaluatifs
- Méthodes évaluatives

III. Le champ évaluatif et les outils

- Les 3 chapitres
- Les 9 thématiques

Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé ou groupe constitué en lien avec ANALYS-SANTÉ

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion

- Les 42 objectifs
- Les 18 critères *impératifs*
- Les 139 critères *standards*
- Les 3 méthodes d'évaluation
- La plateforme Synaé

IV. Les auto-évaluations

- Démarche de l'établissement
- Liens avec les projets et travaux institutionnels en cours
- Méthode et calendrier

V. Évaluation - bilan



Intra* : 1 jour



Formateur-consultant



1 690 €*
* hors taxes



Formation à distance :
nous contacter



Formation sur mesure :
nous contacter

Accompagnement à la
démarche d'évaluation

Nous contacter

* **Intra** : formation dispensée au sein de votre établissement / **Inter** : formation interétablissements dispensée hors de votre établissement

Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPIC de cette formation : contactez-nous.

Délai moyen de mise en œuvre de la formation : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.

Pour toute mesure de compensation du handicap : contactez Julie Bellec au 02 97 80 30 40 contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.

Mettre en œuvre une démarche de qualité de vie au travail

Qu'est-ce que la Qualité de Vie au Travail (QVT) ? Sur quels leviers agir pour se sentir bien au sein d'un établissement, d'une équipe ? Qu'est-ce qui favorise le bonheur au travail ? Autant de questions auxquelles il est nécessaire de répondre avant d'entamer une démarche de QVT. Cette formation vise à mettre en œuvre des actions d'amélioration de la QVT en s'appuyant sur une méthodologie rigoureuse et adaptée. Elle prend en compte les dispositions de l'instruction du 17 juillet 2018 relative à la mise en œuvre d'une stratégie de promotion de la QVT dans les établissements médico-sociaux. Elle concerne les établissements privés comme les établissements publics.

Objectifs

- Comprendre les enjeux de la QVT
- Savoir faire vivre une démarche de QVT en harmonie avec le projet d'établissement ou le projet de l'organisme gestionnaire
- Savoir élaborer des projets concrets
- Enrichir la réflexion sur les pratiques professionnelles

Programme

I. La Qualité de Vie au Travail (QVT)

- Définir la notion de QVT et connaître son cadre légal
- Comprendre les enjeux
- Mettre tout en œuvre pour contribuer à une meilleure QVT dans les structures

II. Les sources principales de motivation et de satisfaction

- Qu'est-ce qui influence le bien-être au travail ?
- Connaître ses sources de motivation et de satisfaction au travail
- Créer un climat favorable

III. Entamer une démarche de QVT

- Intégrer la démarche QVT dans une démarche globale
- Analyser le climat social et l'organisation du travail dans les équipes
- Articuler la démarche QVT avec la prévention des RPS
- Intégrer la prévention des troubles musculo-squelettiques

Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé, notamment équipe de direction (*groupe à constituer avec ANALYS-SANTÉ*)

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion

Pré-requis

Néant

IV. Les conditions de réussite

- Instaurer une dynamique de projet
- S'appuyer sur les pratiques inspirantes
- Mettre en place une équipe pluridisciplinaire QVT
- Avancer étape par étape dans la démarche et communiquer sur les choix
- Favoriser les échanges autour de la démarche
- Impliquer les partenaires sociaux

V. Évaluation - bilan



Intra* : 2 jours



Formateur-consultant



3 190 €*¹



Formation à distance : nous contacter



Formation sur mesure : nous contacter

Modules complémentaires

- Prévenir et gérer l'usure professionnelle
- Gestion du stress
- Prévention des RPS
- Faire équipe : dire, écouter, comprendre
- Analyse de pratiques professionnelles

* **Intra** : formation dispensée au sein de votre établissement / **Inter** : formation interétablissements dispensée hors de votre établissement

Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPIC de cette formation : contactez-nous.

Délai moyen de mise en œuvre de la formation : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.

Pour toute mesure de compensation du handicap : contactez Julie Bellec au 02 97 80 30 40 contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.

Manager les équipes dans un contexte de transformation de l'offre

Animer des équipes, piloter des projets, accompagner le changement et instaurer une dynamique d'amélioration des pratiques professionnelles dans les équipes sont autant de compétences relationnelles, organisationnelles et managériales que tout manager doit maîtriser. Le secteur médico-social évolue sans cesse, ces évolutions ont un impact sur les rôles et postures des managers et sur les compétences à développer pour faire face aux nouveaux enjeux.
Cette formation a pour objectif d'amener le collectif de direction à prendre du recul sur ses pratiques managériales et à consolider outils, méthodes et concepts fondamentaux du management.

Objectifs

- Situer son rôle et son positionnement de cadre dans l'institution
- S'appropriier les concepts, outils et méthodes des pratiques managériales
- Identifier les pistes d'amélioration dans ses pratiques et les mettre en œuvre
- Être attentif à la Qualité de Vie au Travail (QVT) des équipes
- Instaurer un climat de confiance en privilégiant la transparence et la sincérité dans son management

Programme

I. Le management dans le secteur médico-social

- Déterminer les enjeux liés à la fonction d'encadrement dans une structure médico-sociale
- Identifier les rôles et les responsabilités des cadres
- Clarifier son positionnement hiérarchique et fonctionnel
- Adapter son management aux spécificités des établissements et services
- Intégrer la notion de transversalité
- Tenir compte de l'évolution des pratiques professionnelles
- Mettre tout en œuvre pour contribuer à une meilleure QVT

II. Le management d'équipe

- Connaître les fondamentaux du management d'équipe
- Clarifier les rôles et les responsabilités de chaque membre de l'équipe
- Évaluer le degré d'autonomie de son équipe
- Prévenir et gérer les conflits (RPS)
- Créer un climat de confiance dans son équipe

Professionnels concernés

Directeur, directeur adjoint, chef de service

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion

Pré-requis

Néant

III. Les styles de management

- Autodiagnostic de son style de management
- Savoir conduire une réunion avec efficacité

IV. L'accompagnement au changement

- Identifier la nature du changement pour mieux l'accompagner
- Dépasser les résistances individuelles et collectives pour fédérer son équipe
- Prendre des décisions en équipe et déterminer des objectifs communs
- Instaurer une dynamique professionnelle

V. Le projet d'établissement : outil de management, de positionnement et de communication

- Développer une culture de projet et favoriser l'innovation et la créativité dans les équipes
- Développer une culture managériale en lien avec les valeurs que porte l'Association
- Faire vivre la démarche qualité dans sa structure

VI. Évaluation - bilan



Intra* : 3 jours
(2 jours + 1 jour)



Marie Le CAROUR
Formateur-consultant



4 680 €*



Formation à distance :
nous contacter



Formation sur mesure :
nous contacter

* Intra : formation dispensée au sein de votre établissement / Inter : formation interétablissements dispensée hors de votre établissement

Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPIC de cette formation : contactez-nous.

Délai moyen de mise en œuvre de la formation : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.

Pour toute mesure de compensation du handicap : contactez Julie Bellec au 02 97 80 30 40 contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.



Jean-François HÉRON

PUPH, ex médecin-directeur du Centre Anticancer François Baclesse de Caen et ex expert-visiteur HAS
Projet médical, processus de soins et d'accompagnement, éthique et fin de vie évaluations



Marie LE CAROUR

Consultante
Management RH, RPS, QVT, bienveillance



Frantz FAIVRE

Avocat, consultant
Responsabilité juridique, droit des usagers



Thierry CASAGRANDE

Avocat, consultant, fondateur d'ANALYS-SANTÉ
Projets stratégiques, évaluation et outils institutionnels, droits, responsabilités, éthique
+ de 20 ans d'expérience



Josselyne LEROUX

Consultante, ex directrice de Dispositif IME
Projet d'établissement, Dispositif, évaluations



Philippe SIMIAN

Consultant, ex médecin-directeur du centre de vaccinations internationales Air France, médecin du travail
Management, systèmes d'informations, santé au travail

ANALYS-SANTÉ - moteur de compétences™



- ▶ Apports didactiques clairs
- ▶ Repères juridiques
- ▶ Formations modulables

Contact

Tél. : 02 97 80 30 40
contact@analys-sante.fr
www.analys-sante.fr

Nos catalogues de formations

CMPP-CAMSP
CSAPA-CAARUD
ESMS
IME-ITEP-SESSAD
MAS-FAM-Foyers

Liste complète et actualisée de nos programmes de formation sur
www.analys-sante.fr



Une question ?

Julie BELLEC
Assistante de formation

Tél. : 02 97 80 30 40
contact@analys-sante.fr
www.analys-sante.fr